



**La Ville de Colmar**  
Ville : 71781 habitants  
Chef lieu du département du Haut-Rhin  
**recrute**  
**pour le service Voies Publiques et Réseaux**  
**un agent polyvalent de voirie (h/f)**

**Missions :**

Sous l'autorité du Chef du service, vous êtes en charge principalement :

Activités principales :

- de travaux de pavage, de dallage, de maçonnerie et de pose d'éléments de voirie
- de la participation aux opérations de déneigement pendant la viabilité hivernale

Activités complémentaires :

- de l'entretien du domaine public : pose d'enrobés, fauchage d'accotements, nettoyage des fossés (debroussailleuse thermique et faucheuse), nettoyage des cours d'eau
- de la manutention de barrières et de panneaux de signalisation dans le cadre de manifestations

*Liste des activités non exhaustive qui peut varier en fonction des besoins et des obligations du service*

**Profil :**

cadre d'emplois des adjoints techniques

Savoirs et techniques :

- expérience en maçonnerie VRD, pavage, dallage exigée
- formation et expérience dans le domaine des travaux publics souhaitées
- compétence en lecture de plans de réseaux
- capacité à utiliser et à faire une lecture avec une lunette ou un laser de chantier
- aptitude à la réalisation d'une implantation
- capacité à anticiper et organiser les besoins en matériel et matériaux sur un chantier
- aptitude à reporter les réseaux sur la chaussée (DICT)
- connaissance en signalisation de chantier, gestes et postures, port des EPI
- connaissance de la réglementation hygiène et sécurité
- permis B exigé et permis poids lourds serait un plus
- aptitude à manœuvrer les engins avec dextérité et précision
- capacité à réaliser des chargements, arrimages, déchargements et remplissages
- compétence en terrassement d'un espace (surface, chaussée) et réalisation d'une tranchée

Savoir-être :

- sens des responsabilités
- esprit d'équipe et dynamisme
- rigueur
- disponibilité
- résistance physique
- respect du matériel

**Conditions de travail et spécificités du poste :**

- Travail 38h50 /semaine, avec 19 jours de RTT annuels
- Planning de travail : du lundi au vendredi de 7h à 11h45 et de 13h45 à 16h45 (vendredi arrêt à 16h30)
- Possibilité de travail en dehors des heures habituelles pour les besoins du service notamment dans le cadre de la viabilité hivernale et de diverses manifestations

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser avant le 01/02/2019 à :

**Monsieur le Maire de la Ville de Colmar**  
**Direction des Ressources Humaines**  
**1, Place de la Mairie**  
**B.P. 50528**  
**68021 COLMAR Cedex**